

COMMUNE DE RIVIERES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 045/2023**

*Séance du 15 novembre 2023*

**Date de la  
convocation : 10/11/23**

L'an deux mille vingt-trois, le 11 octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de Monsieur HERIN Christophe, Maire.

**Date d'affichage :  
10/11/2023**

Présents : BOUAT Valérie, BRILLANT Marie-Thérèse, CAILHOL Thierry, CASAGRANDE Hervé (*arrivé en cours de séance*), CHOPO Guy, DON Daniel, FERRET Myriam, HERIN Christophe, MANEN Cyril, MAUREL Jean-Claude, ROBERT Béatrice.  
Absents : ANGLADE Christine, BERMES Marie-Christine, PRADEL Michel.

Procuration : Néant

Secrétaire de séance : MAUREL Jean-Claude.

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Publication ou notification
15	14	10	

**Objet : Décision Modificative pour permettre une écriture comptable « Mobilier cédé par le comité des fêtes »**

Afin de pouvoir sortir de l'actif le mobilier cédé par le comité des fêtes à la mairie, une manipulation comptable est nécessaire de la façon suivante :

Dépenses :

Article 2158 opération 246 bâtiments communaux : -3000€

Article 2188-041- immobilisations corporelles : +3000€

Recettes :

10222-TVA : - 3000€

1328-subvention non transférable -041 : + 3000€

**Où cet exposé, Le Conseil Municipal :**

- **DONNE** l'autorisation au Maire de signer tout document relatif à ce dossier

Copie de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Trésorier.

**Adopté à l'unanimité.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Christophe HERIN.

